



# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

MANDAT DE 2014 À 2017

Remis lors de l'assemblée générale du 26 février 2017



# TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'exécutif sortant	1
Conjoncture	1
Composition du comité exécutif	1
Santé-sécurité	3
<i>Formation</i>	4
<i>Formation spéciale</i>	4
Trésorerie	5
Mobilisation	5
50 <sup>e</sup> anniversaire du syndicat	6
Information	6
Relations de travail	7
Fusion des accréditations	7
Négociation	7
Lettres d'entente en cours de mandat	8
rencontre Intersyndicale	8
Réunions en cours de mandat	9
Responsabilisation – « Chef secteur »	9
Modernisation	9
Mises à pied et rappels	10
Conclusion	10



# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

## Rapport de l'exécutif sortant

### CONJONCTURE

La conjoncture actuelle sur les marchés militaires est difficile et nous oblige à effectuer un virage aux poudres commerciales étant donné que le marché militaire est à son plus bas niveau depuis les années 90 où on avait connu une situation similaire, selon le rapport Aude Fleurant cette situation ne changera pas ou très peu avant 2023, une légère reprise pourrait être visible autour de 2018 ou 2019.

Bien entendu pour devenir un joueur de premier plan au niveau commercial des investissements et la modernisation de nos installations, sont nécessaires.

Et l'année 2016 a été la première année où nous avons subis les impacts du plus bas niveau militaire.

À titre de comparaison, regardons les ventes 2015 versus 2016 :

- 2015 : 76 millions de dollar
- 2016 : 4,14 millions de livres pour 67,2 millions de dollar était prévu mais seulement 3,35 millions de lbs pour 62,9 millions de dollar ont été réalisé
- 2017 s'annonce semblable à 2016

### COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

L'exécutif élu en mars 2014 :

- Alain Lefebvre, président
- Michel Béland, vice- président
- René Poissant, directeur en santé- sécurité
- Jean-Sébastien Hotte, directeur en santé-sécurité
- Richard Beaulieu, trésorier
- Yan Rivard, directeur à la mobilisation et à la vie syndicale et secrétaire
- Jean-Sébastien Neiderer, directeur à l'information

Suite à la fusion des accréditations en octobre 2014, le syndicat s'était donné une période de transition de deux ans pour l'ajout d'un officier au laboratoire (Mathieu Lafleur) et une officière des bureaux (Nicole Longtin), pour que l'intégration se fasse plus facilement. Par la suite l'exécutif est revenu à sept membres.

# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

Suite au départ à la retraite de René Poissant, Richard Beaulieu a changé de poste pour se diriger en santé-sécurité. S'en est suivi l'élection de Nicole Longtin à la trésorerie pour quelques semaines. Lorsque le poste de la trésorerie s'est retrouvé vacant, Marc-André Joannette a été élu.

Suite à la démission de Yan Rivard au poste de directeur à l'organisation et à la vie syndicale et de Jean-Sébastien Neiderer au poste de directeur à l'information, nous avons dû procéder à l'élection de deux nouveaux membres au comité exécutif soit, Marie-Claude Bergeron et Yves Quenneville.

Voici la composition de l'exécutif en fin de mandat :

- Alain Lefebvre, président
- Michel Béland, vice- président
- Richard Beaulieu, directeur en santé- sécurité
- Jean-Sébastien Hotte, directeur en santé-sécurité
- Marc-André Joannette, trésorier et secrétaire
- Yves Quenneville, directeur à la mobilisation et à la vie syndicale
- Marie-Claude Bergeron, directrice à l'information

En plus de leurs mandats respectifs, quelques officiers et militants occupent des postes, au sein de la Fédération de l'industrie manufacturière ou du Conseil central de la Montérégie – CSN soit :

- Richard Mallette, secrétaire-trésorier au conseil central, ne s'est pas représenté lors du dernier congrès, en mai 2016.
- Pierre Leduc, nommé sur le comité de formation du conseil central. Formateur pour le confédéral. Élu sur le comité de formation de la FIM. Élu au conseil d'administration de Bâtirente.
- Mathieu Lafleur, élu à la FIM au poste de vice-président à la vie syndicale.
- Michel Béland, élu à la FIM comme secrétaire du secteur chimie-plastique-caoutchouc
- Alain Lefebvre, élu sur le comité de santé-sécurité et environnement de la FIM et formateur au confédéral et au conseil central.

# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

## SANTÉ-SÉCURITÉ

Les dernières années ont été passablement occupées au niveau de la santé et de la sécurité, les changements suite à la modernisation et réorganisation ont été un défi de tous les jours. Plus de 350 avis de changement ont été émis pour des modifications aux équipements.

Les deux directeurs ainsi que les délégués en santé-sécurité ont eu à traiter plusieurs dossiers au fils de ces années :

### 2014

- Bris du système de retenu au 902
- Feu au 283
- DFC3 au 170
- DFC3 au 178
- Feu dans le camion F16
- Près de 175 enquêtes d'accidents et d'incidents

### 2015

- Bris du système de retenu au 902
- Près de 225 enquêtes d'accidents et d'incidents

### 2016

- Feu au 771B
- Feu dans le panneau de chauffage au 285
- Feu électrique dans le camion F19
- Début d'incendie dans le dépoussiéreur au 953
- Allumage d'un brin de bénite au 937
- Bris d'un cylindre de retenu d'un mixeur au 160
- Bris d'un cylindre dans le couloir du 904
- Problème de maux de tête au 275
- Mise à jour du programme de santé
- Modification au bâtiment 919
- Près de 185 enquêtes d'accidents et d'incidents

# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

## CPSST

Une restructuration du CPSST a été entamée il y a environ deux ans suite au constat du comité syndical de santé-sécurité. Suite à ce constat, plusieurs recommandations ont été mises en place pour redresser la situation. Des comités ont été formés pour désengorger le fonctionnement du comité paritaire.

- Comité « Revue des demandes SST » a été mis en place pour gérer et prioriser les demandes de travail émanant des recommandations du CPSST, des rapports d'accidents et d'incidents, des inspections mensuelles de sécurité.
- Comité « Formation » qui a été mis en place pour encadrer les formateurs pratiques et définir les formations qui seront données dans l'année.

## Dossiers accidentés

Nous avons dû faire face à une recrudescence de contestation des dossiers CNESST et d'un resserrement administratif des dossiers maladies par la SSQ.

Beaucoup de travail reste à faire. Avec le soutien du gouvernement, les changements technologiques vont se mettre en place rapidement ce qui va faire en sorte que les projets comme les poudres humides, en plus de tous les autres petits projets vont demander un suivi serré et constant pour que toutes les règles de sécurité soient suivies et respectées.

## **FORMATION**

Les délégués en santé-sécurité ont profité de plusieurs formations données par la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM) ou le Conseil central de la Montérégie (CCM), tant en ergonomie, les troubles musculo-squelettique, les règlements en santé-sécurité, les contraintes thermiques et la prévention de la violence et du harcèlement.

## **FORMATION SPÉCIALE**

Une formation est présentement en construction pour les délégué-es en santé-sécurité.

L'objectif de cette formation est de préparer les délégué-es à vaquer à leurs occupations et bien assumer la charge de délégué santé-sécurité qu'ils auront à assumer dans le cadre de leurs fonctions.



# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

À la fin de cette formation, ils auront la capacité et les outils nécessaires pour bien remplir leur mandat.

Ils étudieront la convention collective sur les aspects de santé-sécurité.

Ils comprendront la LSST ainsi que le RSST.

Ils verront également le portail santé-sécurité de la CSN, un outil qui leur permettra de répondre à toutes les questions relatives à la santé-sécurité.

Ils feront un survol de l'historique syndical en santé-sécurité de l'usine et du Québec.

Ils comprendront ce qu'est un comité paritaire et le rôle qu'ils auront à y jouer. Par la suite, nous regarderons ensemble les rudiments pour faire une inspection des lieux de travail, les différentes inspections, les analyses de risque...

Bien entendu, des exercices accompagneront chaque élément qu'ils étudieront pour les aider à maîtriser leurs nouvelles tâches et pour terminer, le visionnement d'un film sur les revendications de la CSN en santé-sécurité.

## TRÉSORERIE

Voici un survol de nos finances pendant le présent mandat :

2014 : Surplus de 31 894,51 \$

2015 : Surplus de 16 810,51 \$

2016 : Surplus de 15 994,01 \$

Valeur du syndicat au 31 décembre 2016, l'avoir net est de 341 766,05 \$.

## MOBILISATION

Il y a eu, bien entendu, la mobilisation en cours de négociation mais, la mobilisation ne s'arrête pas là ! En plus de la ligne de piquetage symbolique, nous avons célébré la journée du 28 avril à toutes les années (journée de commémoration des personnes blessées ou mortes au travail) et le 1<sup>er</sup> mai (fête des travailleurs). Nous avons souligné, à chaque année, l'implication d'une ou d'un militant, pour la journée de la militance le 24 septembre.

# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

Nous avons produit plusieurs objets de mobilisation dont, des chandails, des stylos, des brassards, une bannière, des coupes à vin...

## 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT

Le 11 juin 2016 était le 50<sup>e</sup> anniversaire de notre syndicat, une soirée fut organisée le 18 juin afin de commémorer l'événement.

Un comité organisateur s'est réuni à plusieurs reprises afin de s'assurer de tout mettre en place pour que la soirée soit réussie.

Durant cette soirée, l'historique de nos luttes a été passé en revue ainsi que les événements tragiques qu'a eu à traverser notre syndicat.

Cette soirée fut également une soirée « retrouvailles » où plusieurs anciens militants, aujourd'hui à la retraite ou à l'emploi ailleurs ont retrouvé leur « chums de la shop ».

Nous pouvons maintenant dire que cette soirée fut très appréciée par tous et nous pouvons dire aux organisateurs « Mission accomplie » !

## INFORMATION

L'information fut très active durant le mandat, en voici le portrait.

En 2014 : neuf « Informateur syndical » et huit « Info-syndicale ».

En 2015 : 18 « Informateur syndical », six « Info-négo », un tract « Santé-sécurité », cinq « Info-syndicale » et un journal L'Explosif.

En 2016 : 31 « Informateur syndical », cinq tracts « Santé-sécurité », une « Bulle syndicale » et un journal L'Explosif.

En 2017, jusqu'au moment d'écrire ces lignes : deux « Informateur syndical » et un journal L'Explosif.

# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

## RELATIONS DE TRAVAIL

### Griefs

En 2014, il y a eu 20 griefs déposés dont douze de surtemps ou de déplacement de surtemps. Il y a eu quatorze griefs réglés en faveur du syndicat.

En 2015, il y a eu treize griefs déposés dont quatre mesures disciplinaires et quatre de surtemps. Il y a eu neuf griefs réglés en faveur du syndicat. Arbitrage Classe 4 Électricien : Décision reçue le 26 octobre 2015, le litige portait sur le ratio 75 % à l'entretien. La décision a donné raison à l'employeur.

En 2016, il y a eu 29 griefs déposés dont neuf griefs de surtemps et trois de sous-traitance.

Donc, nous pouvons constater le manque de respect de l'employeur face à la convention collective durant notre mandat. Au moment d'écrire ce rapport, douze griefs étaient réglés en faveur du syndicat et les autres étaient en discussion ou en processus d'arbitrage.

## FUSION DES ACCRÉDITATIONS

La proposition de fusion fut présentée en assemblée générale le 14 juin 2014 et fut adoptée à 62 %

## NÉGOCIATION

Nous avons débuté la négociation après avoir pris les demandes des travailleurs suite aux rencontres départementales prévues les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2014. Il faut noter un faible taux de participation.

Le syndicat veut apporter une recommandation sur ce point : revoir le processus de collecte de demandes.

Une fois notre cahier de demande complété et adopté à l'assemblée générale du 17 janvier 2015. La négociation a débuté le 23 janvier 2015 et s'est échelonné sur 50 jours pour finalement arriver à une entente de principe qui a été entérinée par l'assemblée générale du 28 juin 2015 à 92 %.

Il faut se rappeler des enjeux de cette négociation qui s'annonçait pour être difficile.

L'employeur voulait réduire le poids financier de la convention collective de 1,5 million par année de façon récurrente et obtenir du gouvernement canadien (PWGSC), un apport financier

# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

pour la modernisation et si les deux conditions n'étaient pas atteintes la menace de fermeture planait au-dessus de nos têtes.

Rappel des enjeux syndicaux

- Maintien des acquis
- Augmentation salariale
- Responsabilisation pour faciliter les opérations pour ainsi participer à la protection de nos emplois

Sachant par le rapport Aude Fleurant que le virage aux poudres commerciales était nécessaire à la survie de nos emplois et que les années 2015 et suivantes étaient pour être les pires années de l'usine, dans le carnet de commande des poudres militaires.

Il devenait prévisible que plusieurs méthodes de travail seraient à revoir afin d'arriver à produire suffisamment pour rentabiliser l'usine. Sachant très bien que les poudres commerciales étaient beaucoup moins rentables que les poudres militaires. De là, l'importance de la responsabilisation et de l'implantation des chefs secteurs.

## LETTRES D'ENTENTE EN COURS DE MANDAT

Au cours de notre mandat, nous avons entériné quatre lettres d'entente.

Une première venait corriger l'annexe B (il manquait deux classifications soit, terrain d'incinération classe 2 et buanderie classe 1).

La seconde, venait établir un maximum d'heures travaillées à l'article 14.33 de la convention collective.

La troisième venait réinsérer le « 80 jours ou plus » dans la convention collective et l'employeur s'engageait à rembourser les sommes perdues pour les travailleurs en congé parental depuis 2010.

La quatrième venait corriger les articles 9.02 et 9.03 en ajoutant une journée fériée durant la période des fêtes soit les 4 janvier 2017 et le 3 janvier 2018.

## RENCONTRE INTERSYNDICALE

Le 28 novembre 2016 nous avons repris les rencontres intersyndicales avec le syndicat de Saint-Augustin. Comme nous avons le même employeur, il est toujours intéressant d'entretenir une relation d'échange afin de mieux connaître notre employeur dans nos sites respectifs.

# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

Avec ces rencontres il nous est plus facile de voir les stratégies de gestion que l'employeur adopte sur les différents sites et que par la suite nous soyons en mesure de part et d'autre d'adopter une ligne syndicale face à l'employeur. Une prochaine rencontre devra être planifiée prochainement.

## RÉUNIONS EN COURS DE MANDAT

En cours de mandat l'exécutif s'est réuni à 42 reprises. Il y a eu sept conseils syndicaux, cinq conseils syndicaux élargis et huit assemblées générales.

Des dizaines d'autres réunions, de tous les comités tel que les patronales-syndicales, le comité de formation, de sous-traitance...

## RESPONSABILISATION – « CHEF SECTEUR »

Le 19 juin 2014, l'employeur procède à une réduction de personnel de quatorze personnes non-syndiquées soit, une coupure de 22 %.

À la négociation, nous avons par la suite négocié des clauses à la convention collective qui venait encadrer la responsabilisation et mettait en place les chefs secteurs.

Donc, jusqu'à maintenant, nous avons deux chefs secteurs à la granulation et deux chefs secteurs à la finition, ce qui nous permet de mieux planifier la production parce qu'on le sait, le virage aux poudres commerciales amène son lot de difficulté dans la planification.

## MODERNISATION

Finalement, après plusieurs semaines de négociation, l'employeur a réussi à obtenir un engagement du gouvernement canadien à la hauteur de 50 000 000 \$ afin de supporter la modernisation nécessaire à l'usine, modernisation tant au niveau de la technologie (par exemple, les DFC à la granulation afin de produire plus avec moins de main d'œuvre) ainsi que la restauration de nos vieux bâtiments devenus désuets.

Notons que plusieurs projets sont sur la table et que chacun d'entre eux doit être autorisés avant que ne soit injecté les sommes d'argent.

# RAPPORT DE L'EXÉCUTIF SORTANT

On peut dire que les prochaines années seront déterminantes pour la modernisation de nos installations.

## MISES À PIED ET RAPPELS

L'année 2016 aura été difficile au niveau de l'emploi. Plusieurs vagues de mises à pied ont eu lieu, touchant 88 employé-es. Une première mise à pied le 20 février, une seconde le 5 mars et une troisième le 23 avril 2016. Par la suite, tout le monde a été rappelé mais 34 d'entre eux recevaient au même moment un nouveau préavis de mises à pied qui s'est effectuée le 3 décembre (quatorze personnes), une seconde le 10 décembre (dix personnes) et la dernière qui était prévue pour le 28 janvier 2017 (dix personnes) fut heureusement annulée.

## CONCLUSION

Voici donc les principales activités syndicales du dernier mandat.

On peut dresser un portrait positif mais, beaucoup de travail reste à faire.

- Revoir l'ensemble de la polyvalence.
- Mise en place d'une formation santé-sécurité pour nos délégué-es.
- Assurer une stabilité au sein de l'exécutif et du conseil syndical.

Ce sont toutes des préoccupations dont nous devons tenir compte lors du prochain mandat.

Syndicalement,  
Votre exécutif syndical